

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Fonsorbes (31470)

Réponses de Françoise Simeon, au nom de la liste « Fonsorbes Citoyennete »

– le 24/02/2020 à 18:56 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à cette démarche ?

Pensez-vous dégager un budget à cet effet ? A quel niveau ?

Quelles sont les compétences importantes que vous souhaitez réunir dans ce comité vélo et à quelle fréquence ?

Nous sommes très favorables au développement de pistes cyclables sur la commune, qui sont une priorité du mandat à venir. Un budget sera consacré chaque année à leur réalisation dans le cadre des aménagements de voirie, avec pour priorité la route de Tarbes, le chemin Benech, et les accès aux groupes scolaires.

Dans le comité vélo, nous réunirons usagers, techniciens, élus plusieurs fois par an.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Pour ce comité vélo, comment comptez-vous gérer ou influencer des compétences voiries et mobilité qui ne sont pas toujours sous la responsabilité de la commune pour faire aboutir des projets de pistes cyclables, notamment avec le Département ou avec le MURETAIN AGGLO ? Quelle est votre compréhension de ces acteurs pour le développement des réseaux cyclables sur la commune de Fonsorbes ?

Madame vélo: Valérie De Coux

Nous veillerons à ce que les pistes du REV se réalisent dans les délais prévus. Nous nous engageons à acquérir le foncier nécessaire sur le périmètre de notre commune pour permettre leur réalisation.

Concernant le schéma directeur du Muretain Agglo, y figure la piste Fonsorbes Bidot. C'est le déplacement des pieds de Rosa Gallica, avec les autorisations régionale et nationale nécessaires, qui conditionnera sa réalisation.

Action n°3 : je suis indécis-e

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Point particulier, 2 pieds 2 roues a créé un outil unique en France, velobs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions.

Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France. Quelle est votre position par rapport à Velobs ?

Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques afin qu'un véritable dialogue entre les techniciens, élus et usagers soit mis en place ?

Nous ne connaissons pas Vélobs. Nous étudierons la possibilité de travailler avec cet outil.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines, et développer le dialogue avec le Conseil Départemental et les communes voisines dans ce sens. Ce réseau est appuyé par 2P2R dans le cadre des réseaux express vélos (REV : voir points 1 et 2 ci-dessous).

1. Piste cyclable vers Plaisance du Touch

2. Piste cyclable vers La Salvetat Saint-Gilles

Êtes-vous favorable à mettre en place ces mesures ?.

Nous dialoguons déjà avec le Conseil Départemental et les communes voisines pour faire aboutir le plus rapidement possible les pistes cyclables du REV. Chaque rencontre avec notre élue départementale et les élus départementaux référents voirie nous donne l'occasion de relancer ce sujet.

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Êtes-vous favorable à mettre en place ces propositions ? Totally, partiellement ? A quelle échéance ?

Notamment pour :

1. Terminer la piste cyclable engagée en 2012 en direction de Bidot Aygoloungo- projet freiné par la célèbre Rosa Galica
2. Créer la piste cyclable le long de route de Tarbes pour relier le centre ville et le lotissement dans quartier Moundran
3. Créer une piste cyclable sécurisée pour les lycéens se rendant au Lycée et venant des quartiers de LA BEOUZO et SOUROUILLE et empruntant le chemin de Benech
4. Rafraichir la piste Cyclable route de Fontenilles qui est étroite par endroit et pas suffisamment large pour avoir vélos et piétons en même temps.

1: Cf action 3: Il faut solutionner le problème de la Rosa Gallica avec les coûts qui vont avec.

2: Nous achèterons le foncier nécessaire et mettrons en œuvre les travaux en coordination avec le département. Les travaux concernant le centre ville débuteront avec les travaux de rénovation du cœur de ville fin 2020.

3: Les travaux d'aménagement de voirie du chemin Benech (trottoirs et piste cyclable) se feront au cours du mandat, en synchronisation avec la reprise des réseaux souterrains.

4: Nous étudierons la possibilité de reprendre le revêtement, mais nous n'envisageons pas de l'élargir. Il s'agit d'un espace partagé piétons/cycles

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : notamment entre les groupes scolaires du TREPADÉ, LA BEOUZO, CANTELAUZE et le LYCEE

Permettre aux élèves de rejoindre les groupes scolaires à pied ou en vélo en toute sécurité est une priorité, et permettra de diminuer la circulation automobile.

Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur et créer des cheminements piétons/cyclables permettant de se déplacer en pleine sécurité dans le centre ville et notamment traverser ou suivre la RD632 qui traverse Fonsorbes.

Que pensez-vous du projet cœur de ville présentée en 2019 et suivant les recommandations de l'EGIS en 2018 ?

Êtes-vous favorable à mettre en place ce projet cœur de ville ? Totally, partiellement ? A quelle échéance ?

Nous avons initié et porté le projet du cœur de ville. La première action sera la réhabilitation de la route de Tarbes avec trottoirs et piste cyclable. Des aménagements de circulation (zone 30, sens unique...) sont en cours. Le projet dans sa totalité s'étalera sur plusieurs mandats dans la concertation avec les Fonsorbais.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Matérialiser la traversée des carrefours par les pistes cyclables par un marquage au sol visible et non glissant

Actuellement très peu de marquage au sol, les sols sont peu visibles.

Etes vous favorables à toutes ces propositions d'amélioration du réseau cyclable ? Lesquelles mettrez vous en oeuvre rapidement ?

Les pistes cyclables seront entretenues au même titre que la voirie communale, dans la mesure de nos moyens financiers et humains.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Ce changement de cadre est une façon de permettre à chaque mode de déplacement de prendre sa juste place, de réduire la pollution, d'augmenter la sécurité et de fluidifier le trafic.

C'est justement parce que la voiture est trop présente à Fonsorbes que nous avons engagé les réflexions sur les déplacements et le cœur de ville, afin de développer les modes de déplacements doux et avoir une commune plus apaisée. Cependant cette évolution prendra du temps...

Action n°10 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

L'extension de la zone 30 en centre ville est en cours. de nombreux dispositifs ont été mis en place sur la commune afin de limiter la vitesse. Nous poursuivrons dans ce sens si nous sommes élus en ciblant les zones à risque.

Action n°11 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Multiplier les espaces verts dans la ville, afin de favoriser la marche ou le vélo de loisir. En particulier acquérir le domaine du « château Paugé » (dont la DGA a l'intention de se défaire) pour en faire un parc public.

Le projet cœur de ville a pour objectif d'améliorer notre cadre de vie, et plusieurs parcs ont été ouverts (Cantelauze), créés (13 vents), valorisés (Bidot) sur le mandat, avec de nombreuses plantations. Pour autant nous n'envisageons pas d'acheter le château du Pogé pour des raisons financières.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Offrir du stationnement vélo sécurisé Aux arrêts de bus TISSEO, ou ARC-EN-CIEL
Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Des achats d'arceaux sont programmés. Ils seront implantés progressivement sur la commune. A côté des arrêts de bus, il faut pouvoir les placer sans gêner la circulation sur le trottoir.

Action n°13 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Le soutien à ces associations sera étudié. La mise à disposition d'un local peut s'envisager de manière ponctuelle et en fonction des disponibilités. Il faudrait définir les besoins relatifs à ce local pour voir si un de nos locaux communaux peut convenir.

Promouvoir une culture vélo

Action n°14 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est déjà le cas! Madame vélo ne circule à Fonsorbes qu'en vélo, et Madame le Maire le prend aussi souvent que possible...

Action n°15 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

S'engager à ce que la mairie, et la commission « urbanisme », consulte les acteurs impliqués dans le développement aux modes de déplacements doux ☒- les associations (marche, vélo, ...)

- les ateliers en place (cheminements, énergie, ...)

- les citoyens, par une présentation des projets avant décision ☒avant de faire de grands aménagements de voirie (de type ralentissement en haricot par exemple comme celui qui a été fait pour le chemin des Capeliers, dangereux pour les vélos), ou des projets d'urbanisme impactant la voirie existante (routes, mais aussi chemins).

Nous nous sommes engagés à travailler en concertation avec les Fonsorbais, c'est en particulier l'objectif des ateliers Agenda 21. Pour les aménagements de voirie susceptibles d'avoir un impact sur les déplacements doux, l'atelier cheminement sera consulté. Les associations relatives aux déplacements doux pourront être reçues par la référente vélo afin de faire entendre leurs remarques et propositions sur les aménagements de voirie.

Action n°16 : je suis indécis·e

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à promouvoir l'utilisation du vélo par les services municipaux quand c'est possible ?

La police municipale est déjà équipée de vélos électriques. Il n'est pas envisagé d'en acheter d'autres. Les repas à domicile sont livrés par une société privée, les écoles sont approvisionnées par l'Agglo à partir de la cuisine centrale. Des arceaux ont été placés devant la mairie afin que les agents qui viennent en vélo puissent les attacher.

Commentaires généraux

Nous sommes pleinement conscients de l'importance des enjeux liés au développement des pistes cyclables sur les années à venir, ainsi que des attentes des Fonsorbais sur ce point.

C'est l'une des priorités de notre programme. Compte tenu des coûts (1200€ le mètre linéaire pour le busage d'un fossé et un revêtement enrobé de qualité), des moyens limités de la commune, et des autres priorités qui s'imposent, comme la réhabilitation des écoles et des bâtiments communaux (salle Bidot), cette réalisation d'un réseau de pistes cyclables sur la commune prendra du temps. Notre motivation sur ce sujet est importante et nous nous engageons à avancer le plus vite possible, dans la mesure de nos moyens, et en partenariat avec le Département et la Communauté d'Agglo, afin de permettre aux Fonsorbais de se déplacer en vélo, en toute sécurité, dans la commune et vers les villes voisines.